



COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET-BALL DE LA HAUTE-VIENNE



Secrétariat Général	Procès Verbal du CODIR N° 6 - 2019 / 2020	Limoges, 07/05/2020
Réunion du lundi 4 mai 2020	Lieu : Skype	Début de séance : 18h30
Président de séance : Patrick Pelletier-Puel	Secrétaire de séance : Nathalie Beugnet	
Présents : Mmes : C AUDOIN - J BATIER - N BEUGNET - V JEAN BAPTISTE – D GIRAUD - S LACOUTURIERE - MC MAUGIS - S VAMPOUILLE Mrs : P ARRONDEAU – C JEAN BAPTISTE - X LAIRAUD - E. PARTHONNAUD - D PECOUT - P. PELLETIER-PUEL - S VAMPOUILLE		
Absents excusés : A AGARD Absent : Mr F PIOFFRET - L. THIERY - R MADOUMIER		

Le quorum étant atteint, le comité directeur peut valablement délibérer.

1) **PRESIDENT** « *Patrick PELLETIER-PUEL* »

- Les procès verbaux de bureau du 2 mars et du Codir du 5 Avril sont approuvés à l'unanimité des membres présents.
- La charte des officiels saison 2019-2020 est annulée, par contre les sanctions et procédures sont maintenues. Les mutations sont prolongées jusqu'au 15 Juillet 2020.
- L'intégration des arbitres clubs dans la filière départementale dès le début de la saison 2020-2021 devra être facilitée.
- Vivre ensemble U19 et seniors la FFBB acte la gratuité de la licence.
- L'assemblée générale de la FFBB du Touquet (17 Octobre 2020) est maintenue ainsi que l'AG électorale de la FFBB du 19 Décembre 2020 au CNOSF.
- **Concernant l'AG du comité 87**, nous avons la possibilité de la programmer après le 15 Juillet 2020. En conséquence le comité directeur 87 approuve la nouvelle date de l'assemblée générale au **Samedi 5 Septembre 2020 au cas où celle du 20 Juin 2020 ne pourrait avoir lieu** et proroge exceptionnellement le mandat du délégué à l'assemblée générale non électorale du Touquet le 17 Octobre 2020.
Les clubs vont être consultés pour approuver la nouvelle date, prolonger le mandat des élus jusqu'à la nouvelle AG et prolonger le mandat du délégué élu la saison dernière pour participer à l'AG du Touquet.
- **Les tarifs licences et engagements ainsi que les dispositions financières** (voir pièces jointes) ont été validés et approuvés par les membres présents.
Licences comité : 25,00€ pour les élus et anciens élus et 50,00€ (hors comité)

- **La date d'engagement en championnat est fixée à fin Août.**
- Les quatre clubs ayant engagé une équipe U20M en coupe de la Haute Vienne seront remboursés car aucun tour de coupe n'a eu lieu cette saison dans cette catégorie.
- **Les frais d'arbitrage pour la saison 2020/2021** seront de 24,00€ pour les catégories U15 à U18 en accord avec le CD23 dans le cadre du championnat interdépartemental. Les frais d'arbitrage U20 seront de 27,00€ et les seniors de 30,00€ en adéquation avec les préconisations de la FFBB. Dispositions adoptées à l'unanimité des membres présents.
- L'Open Plus de Limoges est annulé ainsi que l'Open Plus Accès
- **La Fête du Mini basket est reportée** au mois de Septembre (date à définir)
- Le club de Nantiat a sollicité le comité afin de faire jouer des garçons dans le championnat U15F allant ainsi à l'encontre du règlement de la FFBB. Réponse négative à l'unanimité des membres présents compte tenu de ce même règlement, d'un souci d'équité vis-à-vis des autres équipes U15F et de problème de responsabilité en cas d'accident.
- **Championnat Pré région U13** : les inscriptions pour participer au championnat U13 Pré région de la Nouvelle Aquitaine ont été envoyées. **Retour au CD87 pour le 31 Mai.** Cette saison, une seule poule de 6 pour l'accès à la région. En deuxième phase il n'y aura qu'une seule poule région. Les 3 premiers accéderont au championnat régional.
- **Dossier subvention projet sportif fédéral.** Une demande a été effectuée par le CD87. Les clubs de Lsa et du Labc ont également effectué une demande.
- Un partenariat avec la société Espace sports (Set et Match) est en cours d'élaboration.
- Un dossier est en cours pour l'obtention d'un service civique dans le cadre du Vivre ensemble.
- **Appels à projets dans le cadre du retour au jeu :**
 - Une aide financière pour les clubs de 200 à 1000€ pour l'organisation d'un événement pourra être accordée par la FFBB
 - 1/ Offre de pratique (5x5 – 3x3 - VxE)
 - 2 / Formations ; OTM – techniciens (primo encadrants)
 - 3/ Matériels pour le basket santé – Mini basket – kit challenge benjamin(e)s
 - 4/ Actions liées à la jeunesse (éducation nationale – collectivités territoriales)
 - Les dossiers sont en cours d'envoi. Ils devront être établis du 1er Juin au 31 Décembre 2020 pour un projet entre le 1er Juillet 2020 et le 30 Juin 2021.

➤ **Les bureaux du comité seront ré-ouverts à compter du 11 Mai. L'accueil du public se fera uniquement sur rendez vous (05 55 49 19 60) le lundi de 9h00 à 12h00, le mardi de 09h00 à 16h00 et le mercredi de 09h00 à 12h00. Merci de respecter les gestes barrières.**

2) **SECRETAIRE GENERALE « Nathalie BEUGNET »**

- **L'Assemblée Générale du CD87 prévue le 20 juin prochain étant élective,** l'appel à candidatures et la fiche de candidature ont été envoyés à l'occasion du CR n°5 avec un rappel à l'occasion de la convocation à L'AG par mail en date du 30/04/2020.

La clôture des candidatures est **fixée au 20 mai**.

Les candidatures devront être envoyées en lettre recommandée avec AR au comité: 4 rue Maledent de Savignac 87000 Limoges ou déposées contre reçu auprès de Véronique DESCHAMPS, secrétaire administrative du comité.

➤ **Licences 2020/2021**

Les référents licence pour le CD87 ont participé à une visioconférence le 29/04/2020 dernier.

• Rappel:

- Les clubs doivent **vérifier d'ici le 15 mai la validité des adresses mail** de leurs licenciés.

En effet, les clubs devront envoyer un lien hypertexte aux licenciés qu'ils souhaitent renouveler. Ce sont les licenciés eux-mêmes qui saisiront leur licence.

Attention lors du CR du codir n°5 il avait été précisé qu' " A défaut les clubs pourront se substituer à leurs licenciés pour saisir les licences s'ils le souhaitent ou si les licenciés n'ont pas de mail valide": ce n'est finalement pas possible car cela soulève des problèmes de responsabilité juridique pour les clubs. Dans ce cas, il faudra revenir aux licences papier signées par le licencié.

- Le paiement des licences ne se fera pas en ligne. Les clubs devront récupérer les règlements comme habituellement.

- FBI informera le club que le licencié a renouvelé.

- Le club devra valider la licence après avoir vérifié que tout est en ordre (attention notamment aux certificats médicaux).

- Le CD87 validera ensuite les licences.

- L'accès au trombinoscope ne sera possible qu'une fois la validation par le CD faite.

- Les clubs recevront de la part de la FFBB un tutoriel en avril.

• Tous les formulaires papier seront disponibles gratuitement à partir du 15 mai sur la FFBB.

• Renouvellement affiliation clubs: les clubs devront renouveler leur affiliation à la FFBB **avant le 30/06**. Ils devront cocher les différentes offres de pratique proposées au sein du club, ce qui déterminera le coût de l'affiliation. Le chèque sera ensuite à envoyer au CD87.

• Schéma général saisie licences :

Création: Le club crée une préinscription; le futur licencié reçoit un mail avec un lien et saisit son formulaire de licence et son adhésion ou non à l'assurance ffbb. Et valide.

Ensuite le club reprend la main "rechercher une préinscription" / "en attente de validation par le groupement sportif" / le club contrôle les pièces jointes et valide.

S'il y a des éléments non valables comme par exemple le certificat médical, le club peut modifier. Le licencié sera averti et c'est le club qui modifiera les documents joints et validera.

Renouvellement: Le club pourra renouveler toutes ses licences en une seule fois ou choisir par catégorie (U7/U9 par exemple ou U15....). Ensuite il aura une fenêtre "Préinscrire les licenciés sélectionnés" et le lien hypertexte sera envoyé. Il y aura possibilité de renvoyer le mail de préinscription si un licencié ne l'a pas reçu. Le lien reste valable 3 mois.

En cas de mutation, le licencié recevra un lien du nouveau club.

Ni le licencié ni le club ne pourront modifier des informations liées à la civilité: ce sera au comité de le faire avec les pièces justificatives (exemple: changement de nom suite à mariage, erreur de saisie sur une date de naissance, ...).

Le CD87 ne pourra valider les licences qu'à partir du 1er juillet.

Les mutations JC1 sont possibles jusqu'au 15 juillet 2020 pour la saison 2020/2021.

• Tutoriels:

Un tutoriel sur you tube doit être mis en place à l'attention des licenciés.
Des vidéos et des tutos seront disponibles sur la FFBB et via sporteef à partir du 15 mai pour les clubs.
Une assistance technique est prévue à tous les niveaux de saisie des licences.

3) Equipements « Philippe ARRONDEAU »

RAS

4) C.S.D Commission sportive « D GIRAUD »

Des clubs du département ne souhaitent pas forcément repartir en région la saison prochaine. Ils réintégreront donc le cas échéant le championnat départemental.
Il s'agit des équipes seniors de Saint Just Le Martel (R2) Lsa (R3) et Panazol (R2).

5) C.D.O Commission des officiels « Xavier LAIRAUD »

➤ Examen arbitre officiel départemental

La date des examens des 12 candidats n'est toujours pas fixée compte tenu des conditions sanitaires. Elle pourra être éventuellement programmée en juin ou reportée en septembre.
Les candidats seront informés dès qu'une décision pourra être validée.

6) Commission Communication « Cédric JEAN-BAPTISTE »

RAS

7) CRSQ « Janine BATIER »

Demande de tournoi Feytiat B87 tournoi NF1 les 5 et 6 septembre

8) Commission Technique « Nathalie BEUGNET »

➤ SELECTIONS U12 - 2008 FILLES ET GARCONS

Stéphane Maynard a contacté chaque famille des garçons afin de prendre des nouvelles...
Philippe PERROT a également un contact régulier par mail avec les familles des filles présentes en sélection 2008.

Reprise éventuelle des entraînements sur les créneaux habituels d'ici la fin de la saison **SI LA SITUATION LE PERMET**. Une réunion de fin de saison sera mise en place avec les familles dans le courant du mois de Juin afin de présenter la saison 2020/2021 **SI LA SITUATION LE PERMET**.

➤ SELECTIONS U11 2009 FILLES ET GARCONS

Les entraînements sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Stéphane Maynard a contacté chaque famille des garçons afin de prendre des nouvelles...
Philippe PERROT a également un contact régulier par mail avec les familles des filles présentes en sélection 2009.

Reprise éventuelle des entrainements sur les créneaux habituels d'ici la fin de la saison **SI LA SITUATION LE PERMET.**

➤ **ETR**

- Les **18 et 19 mars 2020** un séminaire spécifique formation des formateurs Brevet Fédéral devait se dérouler, en présence de Pierre-Olivier Croizat pilote RFIT à Angoulême. Pour cause de COVID-19 ce stage a été annulé. Il sera reporté à une date ultérieure. Une réunion en visio s'est déroulée le Lundi 4 Mai à 14 h 00 avec les techniciens du comité 87 afin de parler de la mise en œuvre des nouveaux brevets fédéraux pour la saison 2020/2021.

- Demande de positionnement sur l'organisation du futur championnat régional U13 2020/2021.

➤ **TOURNOI HAUTE-VIENNE 3X3**

Si la situation sanitaire le permet, le comité souhaite organiser (en semaine) un tournoi 3x3 courant juin. Les clubs ayant participé au championnat 3x3 ont été informés par mail. D'autres équipes pourront s'inscrire. Cette manifestation, si elle a lieu, s'organisera dans le cadre du retour au jeu.

Pour tous renseignements Contact Philippe PERROT sur philippe.ctd87@yahoo.fr

➤ **CAMPS D'ETE JUILLET 2020**

Les inscriptions se poursuivent pour le camp d'été du comité de juillet prévu du 6 au 10 juillet 2020 en ½ pension sur St Léonard.

Ce camp est au prix de 150€ avec une tenue offerte pour chaque inscription.

Bien entendu nous suivons avec attention les directives de l'état et de la FFBB. Nous serons peut être amenés à adapter (annuler?) l'organisation de ce camp.

9) COMED « »

- Recherche d'un médecin

10) MINI BASKET « Samuel VAMPOUILLE »

RAS

11) TRESORERIE « Simone LACOUTURIERE »

- Le solde des licences sera demandé le 15 mai 2020.
- Quelques retards dans le paiement des amendes.

12) DIVERS

RAS

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h.
PROCHAIN RENDEZ-VOUS A NOTER



**PROCHAINE REUNION DU BUREAU/CODIR :
LUNDI 8 JUIN 2020 A 18H30**

Le Président du Comité

Patrick PELLETIER-PUEL

La Secrétaire Générale

Nathalie BEUGNET